

Annexe 3 : Délibération du Conseil Municipal de la Ville d'Annecy du 26/06/23 prenant acte du nouveau montant de l'autorisation de programme AP052 concernant la reconstruction de l'Hôtel de Ville avec l'utilisation de la géothermie

6 pages

ANNECY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Savoie

VILLE D'ANNECY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 26 JUIN 2023

D.CN.2023-145

OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENT 2023 ET EXERCICES SUIVANTS

Rapporteur : Alexandre MULATIER GACHET

Nombre de Conseillers en exercice : 69

Nombre de Conseillers présents et représentés : 68

Délibération réceptionnée en Préfecture le **30 JUIN 2023**

Délibération publiée le 3 juillet 2023

Le vingt six juin deux mille vingt trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la ville d'Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt juin deux mille vingt trois, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de François ASTORG, Maire.

PRÉSENTS :

ALI YAGOUB Abdelrahim, ALLARD Catherine, ANDRÉYS Etienne, ASTORG François, AVET LE VEUUF Elodie, BANGUÉ Frédérique, BEAUJARD Alexandra, BOLY Cécile, BOUCHETIBAT Bilel, BOULAND Corinne, BOUVERAT Evelyne, BOVIER Christian, BUI-XUAN PICCHEDDA Karine, CERIATI MAURIS Odile, CHAMOSSET Philippe, COHEN Guillaume, DEGENNE Jean-François, DELÉAN Thierry, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESMOUCELLES Gaël, DIJEAU Isabelle, DIXNEUF Samuel, DUMONT Xavier, FARMER Chantale, GARCIA Sophie, GEAY Pierre, GERY Fabien, GRANGE Antoine, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, GRÉBERT Fabienne, GUEDRON Aurélie, KRIVOBOK Nicolas, LAFARIE Marion, LAYDEVANT Christiane, LECONTE Patrick, LEPAGE Sophie, LEPAN Claire, MARIAS Benjamin, MARLE Viviane, MASSEIN Pierre-Louis, MESZAROS Thomas, MERMILLOD Stéphanie, MERMILLOD BLARDET Christelle, MODURIER Aurélien, MUGNIER Magali, MULATIER GACHET Alexandre, PETIT Christian, PEUGNIEZ Eric, PESSEY Tony, PESSEY-MAGNIFIQUE Catherine, RIGAUT Jean-Luc, RIVIÈRE Chloé, SEGAUD-LABIDI Nora, SERRATE Bénédicte, TATU Guillaume, THOMÉ Jean-Luc, TOÉ Jean-Louis.

D.CN.2023-145

1/6

ONT DONNÉ PROCURATION :

BARRY Olivier (pouvoir à DELÉAN Thierry), BERTRAND Marie (pouvoir à MARIAS Benjamin), CECCHINEL Lola (pouvoir à DIXNEUF Samuel), DALL'AGLIO Sandrine (pouvoir à BOVIER Christian), DULELLARI Ornella (pouvoir à MERMILLOD Stéphanie), DUPERTHUY Denis (pouvoir à LEPAN Claire), JULIEN Charlotte (pouvoir à COHEN Guillaume), LARDET Frédérique (pouvoir à TOÉ Jean-Louis), OSTERNAUD Xavier (pouvoir à MODURIER Aurélien), SAUTY Yannis (pouvoir à FARMER Chantale).

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

PASQUIER Jean-Jacques.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MODURIER Aurélien

D.CN.2023-145

OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENT 2023 ET EXERCICES SUIVANTS

Rapporteur : Alexandre MULATIER GACHET

1/ CLOTURE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Il est proposé de clôturer les programmes suivants et d'annuler les crédits de paiement indiqués :

- AP007 – AP AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DU PONT DE TASSET

L'opération est terminée, l'AP/CP est clôturée.

Montant de l'AP (depuis le 24/07/2020)	Crédits disponibles à la clôture de l'AP	Montant réalisé sur l'AP/CP à sa clôture
4 452 000 €	116 301,63 €	4 335 698,37 €

- AP030 – AP DATA CENTER UNIQUE

L'opération prévue initialement a été modifiée, il convient désormais de clore ce programme.

Montant de l'AP (depuis le 24/06/2019)	Crédits disponibles à la clôture de l'AP	Montant réalisé sur l'AP/CP à sa clôture
2 300 000 €	1 368 997,33 €	931 002,67 €

2/ AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

- AP029 – AP AMÉNAGEMENT DU SITE DES HARAS
Montant de l'AP : 44 500 000 € (depuis le 27/03/2023)
Ajustement : + 6 000 000 €

Le montant du programme est revalorisé de la hausse du coût des matériaux et d'actualisation de prix.

Situation	Montant de l'AP	CP antérieurs	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
Depuis le 27/03/2023	44 500 000 €	3 083 316,77 €	6 000 000,00 €	24 000 000,00 €	11 416 683,23 €	-
Ajustement	6 000 000 €	-	- 1 000 000,00 €	+ 800 000,00 €	+ 6 083 316,77 €	+ 116 683 ,23 €
Nouvelle	50 500 000 €	3 083 316,77 €	5 000 000,00 €	24 800 000,00 €	17 500 000,00 €	116 683,23 €

- AP052 – AP RECONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE D'ANNECY
Montant de l'AP : 3 000 000 € (depuis le 31/01/2022, ne comprend que la part frais de maîtrise d'œuvre)
Ajustement : + 27 000 000 €

En 2019, le bâtiment de l'hôtel de ville a été victime d'un incendie. L'opération de reconstruction a nécessité la passation d'un concours avec le recrutement d'un architecte qui retenu les principes suivants.

- Conserver l'esthétique de l'enveloppe dans sa texture, ses couleurs et une grande partie de ses menuiseries
- Remonter la verrière au niveau de la toiture
- Créer dans la toiture côté parc un belvédère qui nous semble fondamental afin que la Mairie possède un espace qui permette de dominer l'exceptionnelle géographie du lieu (canopée du parc, le lac, les montagnes)

D.CN.2023-145

3/6

La reprise complète du bâtiment est prévue avec le réaménagement des bureaux avec l'objectif d'améliorer l'accueil du public, les conditions de travail et diminuer les consommations d'énergie (baisse à minima de 40 % par rapport à la situation avant travaux)

Le projet prévoit l'utilisation des énergies renouvelables (géothermie et solaire photovoltaïque)
Sont compris dans l'enveloppe, la maîtrise d'œuvre, les travaux, le mobilier, la signalétique et les équipements intégrés au bâti.

Situation	Montant de l'AP	CP antérieurs	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
Depuis le 27/03/2023	3 000 000 €	1 027 558,05 €	544 387 €	1 302 775 €	125 279,95 €	-
Ajustement	27 000 000 €	-	+ 955 613 €	+ 11 787 225 €	+ 10 189 720,05 €	+ 4 067 441,95 €
Nouvelle	30 000 000 €	1 027 558,05 €	1 500 000 €	13 090 000 €	10 315 000,00 €	4 067 441,95 €

3/ AJUSTEMENT DES CRÉDITS DE PAIEMENT

- AP025 – AP AMENAGEMENT DE LA RD5
Montant de l'AP : 3 700 000 € (depuis le 29/03/2021)

Situation	CP antérieurs	CP 2023	CP 2024
Depuis le 27/03/2023	822 456,04 €	956 000,00 €	1 921 543,96 €
Ajustement	-	+ 135 000,00 €	- 135 000,00 €
Nouvelle	822 456,04 €	1 091 000,00 €	1 786 543,96 €

- AP0341 – AP CENTRE AQUATIQUE DES MARQUISATS – HT
Montant de l'AP : 33 123 000 €^{HT} (depuis le 27/03/2023)

Situation	CP antérieurs	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
Depuis le 27/03/2023	2 053 409,03 € ^{HT}	2 600 000,00 € ^{HT}	13 800 000,00 € ^{HT}	12 650 000,00 € ^{HT}	2 019 590,97 € ^{HT}
Ajustement	-	- 600 000,00 € ^{HT}	+ 1 500 000,00 € ^{HT}	- 327 000,00 € ^{HT}	- 573 000 € ^{HT}
Nouvelle	2 053 409,03 €^{HT}	2 000 000,00 €^{HT}	15 300 000,00 €^{HT}	12 323 000,00 €^{HT}	1 446 590,97 €^{HT}

- AP037 – AP LIAISON RUE DES USINES – AVENUE DU RHONE
Montant de l'AP : 4 000 000 € (depuis le 16/12/2019)

Situation	CP antérieurs	CP 2023	CP 2024
Depuis le 27/03/2023	53 331,31 €	500 000,00 €	3 446 668,69 €
Ajustement	-	- 385 000,00 €	+ 385 000,00 €
Nouvelle	53 331,31 €	115 000,00 €	3 831 668,69 €

- AP038 – AP VOIE DE RACCORDEMENT RD1201 – BRANCHY
Montant de l'AP : 5 930 000 € (depuis le 16/12/2019)

Situation	CP antérieurs	CP 2023	CP 2024	CP 2025
Depuis le 27/03/2023	297 918,24 €	313 000,00 €	2 325 000,00 €	2 994 081,76 €
Ajustement	-	+ 45 000,00 €	-	- 45 000,00 €
Nouvelle	297 918,24 €	358 000,00 €	2 325 000,00 €	2 949 081,76 €

- AP040 – AP AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE TILLIER
Montant de l'AP : 982 000 € (depuis le 27/03/2023)

Situation	CP antérieurs	CP 2023	CP 2024
Depuis le 27/03/2023	279 200,91 €	702 799,09 €	-
Ajustement	-	- 432 799,09 €	+ 432 799,09 €
Nouvelle	279 200,91 €	270 000,00 €	432 799,09 €

- AP042 – AP PISTE D'ATHLÉTISME EXTÉRIEURE D'ALBIGNY
Montant de l'AP : 2 120 000 € (depuis le 27/03/2023)

Situation	CP antérieurs	CP 2023	CP 2024
Depuis le 27/03/2023	32 711,05 €	1 743 500,00 €	343 788,95 €
Ajustement	-	+ 131 000,00 €	- 131 000,00 €
Nouvelle	32 711,05 €	1 874 500,00 €	212 788,95 €

- AP043 – AP REFONTE DU SYSTÈME DE TELEPHONIE
Montant de l'AP : 1 200 000 € (depuis le 29/03/2021)

Situation	CP antérieurs	CP 2023	CP 2024
Depuis le 27/03/2023	259 146,66 €	340 000,00 €	600 853,34 €
Ajustement	-	+ 80 000,00 €	- 80 000,00 €
Nouvelle	259 146,66 €	420 000,00 €	520 853,34 €

- AP053 – AP RENOVATION ÉNERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE DES POMMARIES
Montant de l'AP : 9 065 000 € (depuis le 27/03/2023)

Situation	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
Depuis le 27/03/2023	856 000 €	1 860 000 €	2 924 000 €	2 965 000 €	400 000 €	60 000 €
Ajustement	- 200 000 €	-	-	-	-	+ 200 000 €
Nouvelle	656 000 €	1 860 000 €	2 924 000 €	2 965 000 €	400 000 €	260 000 €

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **ADOPTER** conformément aux dispositions ci-dessus les clôtures d'Autorisations de Programme.

La délibération a été adoptée

Pour : 50 voix
Contre : 3 voix
Abstentions : 15 voix

Contre : DUPERTHUY Denis, GRANGE Antoine, LEPAN Claire

Abstentions : BANGUÉ Frédérique, BOUCHETIBAT Bilel, BOULAND Corinne, CHAMOSSET Philippe, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DIJEAU Isabelle, FARMER Chantale, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, LAYDEVANT Christiane, MESZAROS Thomas, PETIT Christian, PESSEY Tony, RIGAUT Jean-Luc, SAUTY Yanniss

Le Secrétaire de séance
MODURIER Aurélien
Signé électroniquement par :
Aurélien MODURIER
Date : 29/06/2023
Qualité : 17eme Maire-Adjoint

Pour extrait conforme
Par délégation du Maire
Signé électroniquement par :
Christelle BRANDO
Date : 29/06/2023
Qualité : Cheffe de service



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la ville d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la ville d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.